

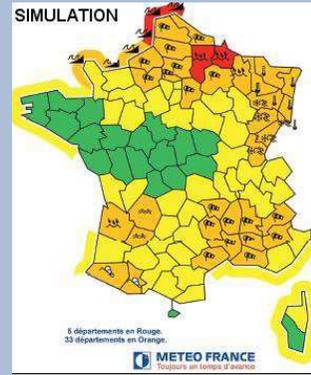
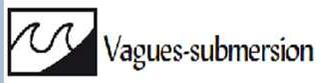
PROFITEZ DU LITTORAL EN TOUTE SÉCURITÉ



À MARÉE HAUTE + TEMPÊTE

Attention aux vagues, aux submersions et aux vents violents, ne vous promenez pas sur les secteurs de digues !

CONSULTEZ LA CARTE DE VIGILANCE
vigilance.meteofrance.com



Vigilance météorologique

La carte est actualisée au moins deux fois par jour, à 6h et 16h.

- Une vigilance absolue s'impose**, des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus...
- Soyez très vigilant**, des phénomènes dangereux sont prévus...
- Soyez attentif**, si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique...
- Pas de vigilance particulière.**

Témoin ou victime d'un problème sur le littoral ?

18 | 112  APPELS D'URGENCE
Pour les sourds et malentendants le : 114 par SMS

Témoin ou victime d'un problème en mer ?

APPELEZ LE CROSS

DEPUIS LE LITTORAL, LE NUMÉRO NATIONAL D'URGENCE

C'EST LE 196

APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE OU UN PORTABLE
EN MER, J'UTILISE

LE CANAL 16 DE MA VHF

JE DEMANDE LE CROSS

À MARÉE BASSE

ATTENTION À LA MARÉE MONTANTE ET À NOS BELLES FALAISES (CHUTES DE PIERRES)



La préfecture maritime conseille vivement lors de sorties :

- de consulter avant toute sortie en mer ou sur le littoral la météo, les coefficients et horaires de marée, et si nécessaire de se faire expliquer ce que cela implique concrètement
- de ne pas sortir seul et d'informer ses proches de ses intentions au préalable
- de disposer d'un moyen de communication pour alerter les secours (téléphone portable chargé au préalable ou VHF)
- de rester à proximité d'un point de repli et de conserver un point de repère visuel sur le littoral (en montant, la marée peut modifier considérablement la perception de l'environnement)
- d'emporter un gilet de sauvetage

Consignes pour le tunnel de « Trou à l'homme » - Étretat



Soyez vigilants quant aux horaires de marées pour ne pas risquer de vous faire isoler.

Ainsi, si vous envisagez d'emprunter le tunnel de "Trou à l'homme" traversant la falaise d'aval (du côté de l'Arche et de l'Aiguille), il vous faut revenir 1 heure avant la marée basse sur la digue-promenade (le perrey).



Nos galets sont essentiels pour notre environnement et protègent la biodiversité. Ils constituent une protection naturelle de notre littoral : ne les emportez pas !